



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Lettre à la rédaction

Allergie aux graines : les données du Réseau d'AllergoVigilance® ; lettre à la rédaction

Seed allergies: The data from the Réseau d'AllergoVigilance®

Nous avons lu avec intérêt l'article consacré à l'allergie aux graines d'Ariane Nemni et collaborateurs paru en février dernier dans la *Revue française d'allergologie* (2021 ;(61) :184–192).

Si la description des allergies, graine par graine, est tout à fait intéressante et contributive à la prise en charge de ces allergies, nous avons noté que les données épidémiologiques, concernant le Réseau d'AllergoVigilance® (RAV), comportaient des erreurs et imprécisions. Nous souhaitons donc les rectifier et préciser la démarche à suivre pour pouvoir exploiter les données du RAV.

En effet, il est noté qu'au 22/10/2020, 42 cas d'anaphylaxie aux graines ont été rapportés, dont 24 chez l'enfant, les cas étant détaillés dans le Tableau 2 de l'article.

En fait, depuis la création du RAV (association loi 1901 déclarée le 06/12/2002 ; avec parution au JO du 25/01/03) [1], plus de 3800 cas d'anaphylaxies (alimentaires, médicamenteuses, hyménoptères, idiopathiques...) ont été rapportés, parmi lesquels 143 cas d'anaphylaxie aux graines avec le sarrasin (61 cas) et le sésame (59 cas) à quasi égalité. Il y a 50 cas chez l'enfant. Ces cas d'anaphylaxies aux graines représentent 10,5 % de l'ensemble des déclarations d'anaphylaxies alimentaires.

Le **Tableau 1** précise toutes ces données, graine par graine, enfant ou adulte avec les grades de sévérité.

Nous rappelons que les cas d'anaphylaxie (données anonymes) reçus par le RAV appartiennent au RAV et à leurs déclarants. Le RAV est dispensé de déclaration auprès de la CNIL concernant le recueil de ces cas du fait de leur anonymisation. Ces cas ne peuvent être exploités sans avoir obtenu l'autorisation du conseil d'administration (CA). Après validation de la demande, ces données sont mises à disposition de ceux qui le souhaitent pour des travaux et communications scientifiques, sous réserve de l'inscription au RAV des auteurs.

La déclaration des cas d'anaphylaxie par l'ensemble des allergologues, qu'ils soient installés en libéral et/ou hospitaliers (déclaration en ligne d'accès facile), permet à l'ensemble de la communauté allergologique, de la population et même des autorités nationales de bénéficier de précieuses données épidémiologiques, cliniques et évolutives sur le profil des anaphylaxies. Ainsi, grâce au RAV, ont pu être reconnus, au fil des années, des cas d'allergènes rares (l'amaranthe et le chanvre, par exemple) ou émergents (comme le sarrasin).

C'est en travaillant ensemble, en mettant en commun nos données par l'intermédiaire du RAV et en les exploitant, que nous améliorerons nos connaissances et la prise en charge des anaphylaxies. Nous ferons ainsi progresser notre belle spécialité, et ce, dans l'intérêt du patient.

Dominique Sabouraud-Leclerc, Présidente du Réseau d'AllergoVigilance® et l'ensemble du Conseil d'Administration (Pascale Beaumont, Éléna Bradatan, Pascal Demoly, Pascale Dumond, Marie-Françoise Fardeau, Valérie Liabeuf, D. Mariotte, G. Pouessel, JM Renaudin, X. Van Der Brempt).

Tableau 1

Nombre de cas déclarés au RAV au 22/10/2020, en fonction de la sévérité des réactions allergiques aux graines, selon la classification de Ring et Messmer.

	Grade 2 adulte n = 46	Grade 2 enfant n = 35	Grade 3 adulte n = 23	Grade 3 enfant n = 9	Grade ND adulte n = 24	Grade ND enfant n = 6	Total cas n = 143	Total cas adulte n = 93	Total cas enfant n = 50
Tournesol, n	6	2	0	0	0	0	8	6	2
Courge, n	1	1	0	1	0	0	3	1	2
Citrouille + tournesol, n	1	0	0	0	0	0	1	1	0
Lin, n	2	1	0	0	0	0	3	2	1
Amarante, n	1	0	0	0	0	0	1	1	0
Sésame, n	11	19	9	2	14	4	59	34	25
Millet, n	1	0	0	0	0	0	1	1	0
Sarrasin, n	20	10	13	6	10	2	61	43	18
Quinoa, n	3	2	0	0	0	0	5	3	2
Chanvre, n	0	0	1	0	0	0	1	1	0

<https://doi.org/10.1016/j.reval.2021.07.006>

1877-0320/© 2021 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Sabouraud-Leclerc D, et al

Revue française d'allergologie xxx (xxxx) xxx–xxx

Déclaration de liens d'intérêts

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Moneret-Vautrin DA. Presentation du réseau d'allergovigilance. Rev Fr Allergol Immunol 2001;41:685–90.

Réseau d'allergo-vigilance®, 15, rue du bois de la Champelle, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, France

* Auteur correspondant.
Adresse e-mail : dsabouraud@chu-reims.fr
(D. Sabouraud-Leclerc)

Reçu le 7 juillet 2021

Accepté le 27 juillet 2021
Disponible sur Internet le xxx

D. Sabouraud-Leclerc*
P. Beaumont
E. Bradatan
P. Demoly
P. Dumond
M.F. Fardeau
V. Liabeuf
D. Mariotte
G. Pouessel
J.M. Renaudin
X. Van der Brempt